

Appel des AESH en stage syndical FO le 23 novembre 2023, à Mont de Marsan

Nous, AESH, en stage syndical avec la FNEC FP-FO des Landes, à Mont de Marsan, avons été informées du passage en force par 49.3 du Projet de Loi de Finances 2024, dont l'article 53 qui met en œuvre « l'acte II de l'Ecole inclusive », donc le remplacement des PIAL en PAS (Pôle d'Aide à la Scolarité), la fusion des deux métiers AESH/AEd, la notification des heures d'accompagnement par l'E.N. et non plus les MDPH, la généralisation de l'embauche d'AESH privés employés par des associations.

Non seulement cet acte II ne répond en rien à nos revendications, bien au contraire, notamment celle de la création d'un statut de la Fonction Publique, il marque également une nouvelle étape vers la désintégration des structures médico-sociales (IME, ITEP, IM-Pro...). Si pour certains enfants et adolescents en situation de handicap une scolarisation en milieu scolaire « ordinaire » avec accompagnement d'une AESH peut suffire, pour d'autres, non : un enseignement spécialisé et adapté à leur handicap, dispensé par des enseignants spécialisés dans une classe à effectifs réduits, avec le soutien d'éducateurs spécialisés et d'une équipe de soins, leur est indispensable.

C'est pourquoi, nous nous félicitons de la décision prise par les 230 délégués lors de la Conférence Nationale sur « l'inclusion scolaire systématique » qui s'est tenue à Paris le 17 novembre dernier, à savoir, **l'appel à la grève nationale pour le jeudi 25 janvier 2024, avec une montée à Paris, pour une manifestation nationale vers le ministère de l'Education Nationale pour dire :**

**STOP au chaos
et à la mise en danger des personnels
et des élèves dans les établissements scolaires !
NON à l'inclusion systématique et forcée !
NON à l'Acte II de l'Ecole inclusive !**

Nous nous inscrivons dès à présent pour la montée à Paris.

Nous invitons tous nos collègues AESH des Landes à se mettre en grève le 25 janvier, à monter à Paris (inscriptions : aesh.fo40@free.fr), à défaut, à répondre à la souscription qui va être lancée pour soutenir financièrement le déplacement : plus la somme récoltée sera importante, plus nous serons nombreuses à Paris pour faire entendre nos revendications sous les fenêtres du Ministère.

Parce que l'inclusion scolaire systématique est l'affaire de tous les personnels, en particulier des enseignants, des parents d'élèves, notamment ceux d'enfants et d'adolescents porteurs de handicap, des agents territoriaux, des élus et au-delà, pour nous, cette initiative nationale doit sonner l'heure de la mobilisation générale, dans l'unité syndicale la plus large possible !

Mont de Marsan, le 23 novembre 2023